

Les connaissances de l'arrière-plan dans le dictionnaire bilingue



Danguolė Melnikienė

L'Université de Vilnius, Lituanie

dang3@takas.lt

Résumé : L'équivalent d'un mot dans un dictionnaire bilingue devrait transmettre les renseignements sur toutes les facettes de l'entrée qui est tissée d'informations grammaticales, lexicales, stylistiques, appréciatives, culturelles, etc. La présence de la composante culturelle dans le mot complique la tâche du lexicographe et l'incite à ne pas se limiter aux recherches purement lexicales, mais à introduire aussi les renseignements sur l'univers culturel de l'autre communauté langagière. Mais les dictionnaires bilingues contemporains, sont-ils vraiment dotés de ce « bagage culturel »? En nous basant sur l'analyse des dictionnaires bilingues lituaniens, parus depuis l'an 2000, nous avons essayé à répondre à cette question de la plus haute importance.

Mots clés : comportement verbal, dictionnaire bilingue, connaissances de l'arrière-plan

Abstract: The equivalent of a word in a bilingual dictionary is expected to provide the information on all aspects of the input that is woven grammatical, lexical, stylistic, evaluative, cultural information, etc. The presence of cultural component in a word tends to complicate the task of lexicographers who, instead of focusing on purely lexical research, also need to convey information about cultural realities of another linguistic community. Still, can it be claimed that contemporary bilingual dictionaries have really accumulated such a "cultural baggage"? Thus, based on our analysis of bilingual dictionaries published in Lithuania since 2000, we have tried to answer this highly significant question.

Keywords: verbal behaviour, bilingual dictionary, background information

En guise d'introduction

Aujourd'hui, quand le dictionnaire de langue, ce « *texte-miroir* », est considéré comme « *le livre du monde* » et « *le symbole de la réalité* » (Dotoli, 2012 : 11), il est difficile de croire qu'il y a encore quarante ans dans son ouvrage fondamental « *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains* » Josette Rey-Debove constatait la grande confusion qui « *régnait dans l'opinion au sujet de l'utilité du dictionnaire de langue* » (Rey-Debove, 1971 : 38) et remarquait le scepticisme très répandu sur la nature des informations y données. A l'époque, on était enclin à considérer que « *le dictionnaire de langue traite des mots et non des choses* » (*ibid* : 32) et que « *la langue, en tant que telle, ne constitue pas un objet d'étude pour ceux qui la parlent* » (*ibid* : 39). Des recherches en profondeur, effectuées durant les décennies suivantes par les lexicographes et les métalexigraphes français les plus éminents (Rey-Debove, 1971 ; Pruvost, 2006 ; Rey, 2008), on démontré maintes fois que le propre du dictionnaire est de « *correspondre à une communauté linguistique* » et qu'il devient, de nos jours, « *l'un des outils majeurs de l'apprentissage de la langue, pour une communauté définie par*

cette langue, et pour ceux qui souhaitent s'y intégrer » (Pruvost, 2006 : 122). Le dictionnaire de langue est donc « *le lieu de rencontre d'un discours sur le signe et d'un discours sur le monde* » (Rey-Debove, 1971 : 32) et il « *exprime une civilisation, par l'histoire du sens des mots qui la narrent* » (Dotoli, 2008 : 90).

Mais tous ces propos attribuant au dictionnaire le rôle du « discours sur le monde », ne concernent-ils pas que le dictionnaire monolingue, puisque le dictionnaire bilingue est assez souvent perçu comme le « discours sur le signe »? Par exemple, Rey-Debove estime que « *le dictionnaire bilingue est un excellent représentant du dictionnaire de langue, tel qu'on l'oppose au dictionnaire encyclopédique. Aucune ambiguïté ne se manifeste dans la lecture des articles, entre les signes et les choses, et il s'agit constamment des signes* » (1998 : 258). Sans aucun doute, en traitant la plupart de lexèmes qui constituent le noyau du dictionnaire bilingue, le lexicographe n'est confronté à « aucune ambiguïté », car dans de différentes langues il existe « *des domaines où notre univers commun impose le découpage lexical : tous les êtres humains habitent la même planète, se trouvent confrontés à la réalité de la terre et du ciel, du froid et du chaud, aux notions d'espace et de temps* » (Szende, 1996 : 112). Autrement dit, il existe « *des traits sémantiques universels* » (*ibid* : 112).

D'autre part, les zones de réalité encore plus diverses peuvent se découper différemment selon les langues. C'est la langue concrète qui crée des oppositions au sein d'une réalité sans limites précises. Les langues, selon Szende, « *sont plutôt des réseaux de signification et organisent de différentes manières le monde expérimenté* » (*ibid* : 112). Quand, dans un dictionnaire bilingue, on fait une tentative de rapprocher ces « réseaux de signification », on se retrouve confronté non seulement à leur incohérence structurelle, mais aussi à l'existence des lacunes onomasiologiques, car « *une langue naturelle ne possède pas de mots qui pourraient dénommer les classes des choses ou des situations qui sont une partie intégrale d'une autre communauté culturelle* » (Marelo, 1989 : 54)¹.

Il est bien évident que dans des cas pareils, le bilingue qui se veut le dictionnaire de qualité, est obligé de proposer aussi « *le discours sur le monde* », ou même plutôt sur les deux mondes, de faire resurgir « *le relief de la société* » (Dotoli, 2008 : 162) ou même plutôt de deux sociétés. Dans ce cas-là, le lexicographe établit non seulement une relation entre les signes des langues différentes (ce qui est propre au dictionnaire de langue), mais s'occupe aussi du référentiel (ce qui, *grosso modo*, dépasse les compétences du dictionnaire de langue). L'objectif visé par cette démarche est de rapprocher dans le dictionnaire bilingue non seulement *deux langues*, mais aussi *deux cultures*, parce que « *la fonction culturelle du dictionnaire [bilingue] ne peut en aucun cas être considérée comme secondaire par rapport à sa fonction lexicographique, car le langage reflète la culture et la culture forge le langage* » (Lee-Jahnke, 2005 : 77). Partant de ce fait, nous pouvons confirmer que le dictionnaire bilingue d'aujourd'hui « *est en train de retrouver le temps du langage, par équilibre entre les parties de ses entrées, entre langue et culture, sur l'axe de la construction du sens. Il est redevenu une mémoire active de la tradition et de l'actualité* » (Dotoli, 2008 : 163).

1. La notion de connaissances de l'arrière-plan dans le dictionnaire

Il est bien évident que l'objectif principal du dictionnaire bilingue est d'effectuer le passage d'un code lexical à un autre, c'est-à-dire, de proposer, par les moyens de la langue cible, des équivalences fiables pour la langue source. L'équivalent de la langue cible devrait transmettre les renseignements sur toutes les facettes de l'entrée qui est tissée d'informations grammaticales, lexicales, stylistiques, appréciatives, et beaucoup plus souvent, qu'on pouvait le prétendre, culturelles, etc. La présence de la composante culturelle dans le mot complique la tâche du lexicographe et l'incite à ne pas se limiter aux recherches purement lexicales, mais à introduire, en même temps, les renseignements sur l'univers culturel de l'autre communauté langagière. Par conséquent, dans ce cas-là il ne lui suffit pas d'être doté de solides compétences linguistiques : il doit également posséder de vastes connaissances culturelles (au sens large du mot), concernant les deux pays. Par là, nous abordons le problème des *connaissances de l'arrière-plan* dans les dictionnaires bilingues.

La notion des connaissances de l'arrière-plan (*angl. background knowledge*) a été introduite par le philosophe du langage américain John Searle en 1979, dans son petit texte *Literal Meaning*. Selon Searle, l'arrière-plan englobe les pratiques culturelles relatives aux sociétés différentes, comme par exemple les coutumes de consommation du thé spécifiques à certaines sociétés, celles de salutations en tant que forme de mouvements corporels, les danses et ainsi de suite. L'arrière-plan est une attitude prise par rapport à la société et à l'existence des faits sociaux. Il implique un certain mode de comportement, étant constitué par des habitudes pratiques ou de *savoir comment* (Gueorguieva, 2008).

Pour le lexicographe et le méta-lexicographe russe Valerij Berkov, ce phénomène est relatif aux trois groupes de connaissances : les connaissances du comportement verbal (les clichés verbaux utilisés dans les situations typiques); les connaissances du comportement non verbal (certains gestes ayant la signification symbolique); les connaissances générales sur le pays (la géographie, l'histoire, la littérature, la religion, etc.) (Берков, 2004). Bien sûr, ce sont des connaissances du premier groupe qui touchent directement tout lexicographe, car elles représentent un certain type de discours. En partant de ce fait, il serait très utile de proposer dans le bilingue un stock des connaissances sur le comportement verbal des originaires du pays, disponibles à tout moment, pour que l'utilisateur puisse les approprier et prendre l'habitude d'y recourir. Dans cette perspective, il serait intéressant de voir si les dictionnaires bilingues lituaniens, parus depuis l'an 2000, sont munis de ce « bagage culturel ».

2. Les connaissances sur le comportement verbal

Le comportement verbal est *a priori* lié à l'étiquette langagière qui implique l'emploi de certains clichés verbaux en pratiques langagières. Il est évident que celles-ci sollicitent tout d'abord des connaissances linguistiques, mais pas seulement. C'est « *surtout la capacité à comprendre les enjeux d'une situation de communication et à choisir les outils - les ressources - qui permettront*

de produire du discours et de réaliser des tâches complexes de communication - convaincre, expliquer, raconter, décrire, démontrer, réfuter, etc. » (Falardeau, 2006 : 2).

Et c'est la méconnaissance des règles de politesse qui produit en premier lieu de fâcheuses méprises et des équivoques variées, « *quand nous nous frottons à autrui, particulièrement lorsque ce dernier n'a pas été éduqué dans la même galaxie culturelle que nous* » (Cortès, 2008 : 48).

Par exemple, des règles élémentaires de politesse dans la société lituanienne imposent de s'adresser à une personne plus au moins connue avec laquelle on n'entretient que des rapports officiels, par le nom ou par le prénom, précédé de la forme active du participe présent *gerbiamas* (ce qui correspond en français au participe passé adjectival *respecté*) : *gerbiamas Petraiti* (*respecté Petraitis*) ; *gerbiama Marija* (*respectée Marija*) ; *norėčiau pasikalbėti su gerbiamu Butkumi* (*je voudrais parler à respecté Butkus, etc.*). Des linguistes lituaniens considèrent ce cliché verbal comme un excellent moyen de témoigner du respect envers son interlocuteur, tandis que les simples *Monsieur* ou *Madame* sont considérés comme très formels et trop officiels. Peut-être on pourrait y voir « une empreinte » inconsciente, laissée par le système des valeurs soviétiques où ces lexèmes avaient la connotation idéologiquement inconvenable et étaient complètement remplacés par *Camarade* ou (*jeune*) *homme* et (*jeune*) *femme*.

Donc, il est bien décevant que cet exemple de conduite langagière n'ait pas trouvé sa place dans le dictionnaire le plus courant du lituanien, le DDLC : en règle générale, les participes présents ne sont jamais inclus dans sa nomenclature, même s'ils sont dotés d'un sens particulier. Il serait cependant très important de faire figurer cette forme verbale dans les dictionnaires monolingues et surtout bilingues lituaniens, car elle est susceptible de procurer des informations importantes de l'arrière-plan à l'utilisateur non natif. A son tour, l'utilisateur lituanien pourrait s'attendre à y trouver l'information sur les clichés verbaux concernant la langue cible grâce aux équivalents proposés. Ainsi pourrait-il apprendre que dans les langues romanes, en français ou en espagnol, par exemple, on n'ajoute pas le mot *gerbiamas* en s'adressant à une personne. Dans cette situation langagière, il suffirait largement à recourir à *madame, monsieur* (*en franç.*) ou *señor, señora* (*en esp.*). Hélas, nous ne trouvons cette information que dans le DLES. Dans le GDLFR, le mot *gerbiamas* est traduit par les participes passés adjectivaux *respecté, estimé, honoré*, qui, au fond, en transmettent la composante lexicale, mais en perdent de vue la composante culturelle. Il serait bien bizarre, en écrivant une lettre ou en parlant au téléphone avec un Français, de remplacer le neutre et poli *Monsieur X* par le *respectable X, respecté X*. Ces sont des formules très officielles et solennelles, utilisées en des cas exceptionnels : *mon cher et honoré Maître ; mon honoré collègue*, - mais elles seules figurent dans le GDLFR .

Il est à souligner que l'auteur du DLIT (2003), soucieux de transmettre à l'utilisateur lituanien une information « correcte » concernant les formules qui servent à exprimer en italien le respect envers son interlocuteur, recourt à la caractérisation des principales situations : il explique qu'en s'adressant à une

personne, on emploie *egrègio, gentile, carissimo* ; en s'adressant à une entreprise, une rédaction - *spettàbile* ; à un directeur - *Egrègio (Egr.) direttore* ; à une commission - *Spettàbile (Spett.) commissione*. Cela n'empêche point de remarquer certaines incohérences : par exemple, l'utilisateur n'est pas informé que le lexème *egrègio* n'est utilisé que dans la langue écrite et que le deuxième équivalent *gentile* s'ajoute toujours aux substantifs *signore, signora* (*gentile signore, gentile signor Antonioni* etc.). A ne pas perdre de vue non plus que *gentile* est beaucoup plus familier que le mot lituanien *gerbiamas*. Il est dommage que le lexicographe ait oublié d'insérer dans l'article le mot le plus neutre et le plus universel *signore*, qui transmet de son mieux la signification du lexème *gerbiamas*.

Une autre « zone dangereuse » pour l'utilisateur non natif est représentée par des conversations téléphoniques qui sont la forme de communication purement verbale : les participants sont distants l'un de l'autre et incapables de recourir aux formes de communication qui sont non verbales, par exemple, gestuelles ou écrites, et qui, parfois, sauraient sauver la situation communicative. Par exemple, deux phrases qui sont présentes dans presque chaque conversation téléphonique et qui sont « tout à fait anodines » pour le Français, peuvent déconcerter complètement le Lituanien. Il s'agit de « *C'est de la part de qui?* » et « *Ne quittez pas !* ». La première est comprise littéralement comme « *au nom de qui parlez-vous ?* », et la deuxième risque de ne pas être comprise du tout ! Le verbe « quitter » dans la mentalité lituanienne s'associe à « laisser (qqn) en s'éloignant de lui, en prenant congé, en partant », mais pas à « rester à l'écoute ». Dans cette situation verbale, il serait difficile de surestimer le rôle des dictionnaires bilingues qui pourraient apporter à l'utilisateur des « corrections » nécessaires. Dans l'article du substantif *part* dans le DFRL-2, on trouve la combinaison de mots *de la part de*, qui est traduite en lituanien comme si c'était « de qui ? », c'est-à-dire la traduction proposée fait allusion à « la personne de qui émane un ordre, une démarche » (GREL). On voit que le dictionnaire ne fait que renforcer dans l'esprit du Lituanien la signification erronée de la fameuse formule, « *c'est de la part de qui?* ». La phrase lituanienne exprimant le même contenu est complètement transparente: on dit littéralement, « qui parle ? ». Par conséquent, on aurait pu l'insérer facilement, suivie des explications nécessaires, dans l'article du GDLFR, traitant le verbe *kalbėti* (parler). Dommage que ce n'ait pas été fait.

En ce qui concerne l'expression « *Ne quittez pas!* », absente dans le DFR-1, elle apparaît dans le DFRL-2 : *nepadèkite ragelio !* En lituanien (comme, d'ailleurs, en russe ou en ukrainien), ce cliché est construit en se basant sur l'image de l'appareil téléphonique : littéralement on dit, « ne posez pas le récepteur téléphonique ». Or si la présence de ce cliché verbal n'est pas obligatoire dans le dictionnaire comparant le lituanien et le russe, le lituanien et l'ukrainien, elle devient indispensable dans le dictionnaire lituanien-français ou lituanien-italien (en italien en ce cas-là on demande '*restez en ligne*' : *rimanga in linea*).

Un autre exemple très spectaculaire de la divergence entre les deux codes langagiers est présenté par l'emploi des termes d'affection. En lituanien on s'adresse très souvent à un enfant aimé par *mano pupyte* (mon petit haricot),

mano zuikuti (mon levraut), *mano saulyte* (mon petit soleil). Cela ne pourrait qu'étonner le Français et, au contraire, les termes d'affection français *mon petit chou* et surtout *ma puce* laissent le Lituanien presque perplexe. Certainement, sans connaissance plus profonde du comportement verbal en France, la Lituanienne pourrait se sentir même offensée par *Ma poule*, *mon poulet*, *ma poulette*, *ma cocotte*, car en lituanien toute comparaison avec la poule est purement péjorative (la poule étant symbole de sottise...). Il est dommage que ces faits langagiers reflétant différents codes verbaux et détruisant « *une illusion d'universalité des codes régissant les relations sociales* » (Cortès, 2008 : 50) soient passés sous silence dans tous les dictionnaires bilingues que nous avons analysés.

Le problème du traitement lexicographique des lexèmes contenant des connaissances du comportement verbal dans les dictionnaires bilingues mérite, sans aucun doute, une étude beaucoup plus vaste, qui approcherait de tout près les recherches sur différents types de phrasèmes : les pragmatèmes (ou collocations) et locutions. Tandis qu'un phrasème est une expression complexe (c'est-à-dire, constituée de plusieurs signes linguistiques) qui n'est pas libre, ou qui est figée, un pragmatème est un phrasème qui est figé par rapport à la situation d'énonciation SIT de ce phrasème. SIT contraint la sélection du sens (= du signifié) à exprimer pour un message donné (= un contenu conceptuel) et, le plus souvent, aussi la forme qui exprime ce sens (= le signifiant). Parlant dans la situation SIT d'une chose particulière, le locuteur n'est pas libre de choisir n'importe quel sens pour parler de ce dont il veut parler ; et pour le sens imposé, il n'est pas libre de choisir n'importe quelle expression (Mel'čuk, Clas, Polguere, 1995). Peut-être cette étude métalexicographique pourrait-elle finalement aboutir à un projet de recherche d'envergure, pareil à *Pragmatema* du laboratoire fLexSem (*Fonètica, Lexicologia i Semàntica*, SGR 1552, UAB) à Barcelonne, qui « *a comme objectif principal l'élaboration de trois dictionnaires monolingues coordonnés rendant compte des phrasèmes et des lexèmes pragmatiquement conditionnés du catalan, de l'espagnol et du français. Une extension du dit projet envisage l'élaboration de quatre autres dictionnaires coordonnés (biélorusse, polonais, russe), ainsi que des liens de traduction entre les dictionnaires en langues romanes et les dictionnaires en langues slaves* » (Blanco, 2012).

Conclusion

En attribuant au dictionnaire bilingue le rôle du discours «sur le monde », ou, plus exactement « sur les deux mondes », le lexicographe établit dans son ouvrage une relation non seulement entre les signes de deux langues différentes, mais aussi entre les *deux cultures* différentes. Cela l'amène à introduire dans la macrostructure et surtout dans la microstructure du dictionnaire les renseignements sur l'univers culturel de l'autre communauté langagière, offrant à son utilisateur un vaste spectre du lexique, doté de la composante culturelle, ainsi que des connaissances de l'arrière-plan, surtout celles sur le comportement verbal.

Bibliographie

- Blanco, X. 2012. « Les pragmatèmes dans le dictionnaire de langue ». In: Dutka-Mańkowska A., Kieliszczuk.
- Pilecka, E. (éds). *Grammaticis Unitis, Mélanges offerts à Bohdan Krzysztof Bogacki*. Warszawa : Université de Warsovie, pp. 37-48.
- Cortes, J. 2008. « Mouche ton nez, dis bonjour à la dame ! Réflexions didactologiques sur la politesse et sur la vision spéculaire ». *Synergies Espagne*, n° 1, pp. 47-58.
- Dotoli, G. 2008. *La construction du sens dans le dictionnaire*. Fasano: Scena Editore, Paris: Hermann éditeur.
- Dotoli, G. 2012. *Le dictionnaire de la langue française. Théorie, pratique, utopie*. Préface de Danièle Morvan. Paris : Hermann éditeur.
- Gueorguieva, V. 2008. *La connaissance de l'indéterminé*. Sofia : Maison des Sciences de l'Homme.
- Falardeau, E. 2006. *La compétence langagière des étudiants au collégial et à l'université: essai de définition didactique*, inédit, réseau Fernard Dumont, pp. 1-25, ebookbrowse.com/dp-falardeau-pdf.
- Lee-Jahnke, H. 2006. « Le Traducteur, passeur entre les cultures ». In : Forstner M. et H. Lee-Jahnke (éds.), *Regards sur les aspects culturels de la communication*. Paris, Berne : Peter Lang, pp. 61-86.
- Marello, C. 1989. *Dizionario bilingui con schede sui dizionari italiani per francese, inglese, spagnolo, tedesco*. Bologna : Zanichelli.
- Mel'čuk, I., Clas, A. & Polguere, A. 1995. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvaine-la-Neuve : Duculot.
- Pruvost, J. 2006. *Les dictionnaires français outils d'une langue et d'une culture*. Paris : Ophris.
- Rey, A. 2008. *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot*. Paris : Armand Collin.
- Rey-Debove, J. 1971. *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. The Hague/Paris : Mouton.
- Szende, T. 1996. Problèmes d'équivalence dans les dictionnaires bilingues. In : *Les dictionnaires bilingues*. Paris, Editions Duculot, pp. 111-126.
- Берков, В. 2004. *Двуязычная лексикография*. Москва : Астрель.

Sources

- DDL (Dictionnaire du lituanien contemporain): Keinys K. ir kt. *Dabartinės lietuvių kalbos žodynas, IV leidimas*. Vilnius: Mokslo ir enciklopedijų leidybos institutas, 2000.
- DFRL 2 2005 - Balaišienė I., *Prancūzų-lietuvių kalbų žodynas, /Dictionnaire français-lituanien/*. Vilnius : Žodynas.
- DFRL 1 1976 - Juškienė E., Katilienė M., Kaziūnienė K. *Prancūzų-lietuvių kalbų žodynas, /Dictionnaire français-lituanien/*. Vilnius : Valstybinis leidybos centras.
- DLES (Dictionnaire lituanien-espagnol) - Rascon A. *Lietuvių-ispauų kalbų žodynas*. Vilnius : Žodynas, 2002.
- DLIT (Dictionnaire lituanien-italien) - Lanza S. M. *Lietuvių-italų kalbų žodynas*. Vilnius : Tyto Alba, 2003.
- GDLFR (Grand dictionnaire lituanien-français) - Melnikienė D. *Didysis lietuvių-prancūzų kalbų žodynas*. Vilnius : In Re, 2012.

Note

- ¹ « una lingua naturale non abbia una parola per designare situazioni, classi d'oggetti o altro che pure fanno parte della vita della comunità culturale ».